

## QUE PUIS-JE FAIRE

---

Par [Profil supprimé](#) Posté le 04/11/2018 à 09h53

Bonjour,

Je suis mariée depuis 2013 avec un homme addict aux jeux d'argent. Il joue depuis 2 ans environ et les choses n'ont fait qu'empirer avec le temps.

Nous nous connaissons depuis 2008. Il a commencé doucement par le casino de temps à autre (sa famille l'emmenait). Puis petit à petit s'est mis aux paris hippiques et enfin toutes sortes de paris sportifs en ligne et même ces derniers jours les jeux de grattage. Il me racontait hier avoir gagné, continué le jeu, perdu et donc voulu se refaire. Il prenait des billets à la chaîne. A tel point qu'aujourd'hui il me demande de lui prêter 1000 euros car il n'a plus assez.

Nous avons un compte commun, il y verse une partie de son salaire et garde le reste pour ses frais personnels. Il joue sur cette part mais en fin de mois, il utilise notre compte car il a atteint son plafond de paiement.

J'ai peur qu'un jour il vide complètement ce compte qui sert à la maison.

Je me refuse à lui prêter de l'argent car je sais qu'il ira dans le jeu et j'ai donc l'impression de le rendre encore plus malade. Par contre, ses proches lui prêtent volontiers. Il ne conçoit donc pas cette attitude de ma part qu'il prend pour du mépris, ne conçoit d'ailleurs pas non plus que j'essaye de gérer au mieux l'argent de la maison. Il me reproche de l'infantiliser.

C'est par ailleurs une personnalité facilement addictive, à la nourriture par exemple ou aux médicaments. Il a depuis sa jeunesse en tête l'idée d'un préjudice subi qu'il doit réparer ou que la société lui doit. Il s'est déjà montré violent verbalement à plusieurs reprises et physiquement. Il me dit qu'il a des moyens de pression que je ne peux même pas soupçonner. Il voit un psy mais ne semble convaincu qu'à moitié du bien-fondé.

Face à tout cela, j'essaye de faire la part des choses entre la provocation et la réalité mais j'avoue parfois avoir peur.

J'aimerais avoir votre avis sur les moyens "légaux" qui me seraient offerts afin de protéger le compte familial. J'avais pensé à verser une partie sur mon compte personnel et ne laisser que le strict nécessaire à la vie courante. Je n'ose entreprendre quoi que ce soit car il me reproche de porter atteinte à sa liberté et menace de se venger d'une manière ou d'une autre.

Merci à tous pour votre aide

## 1 RÉPONSE

---

[lulu4510](#) - 06/11/2018 à 19h08

ouais c'est assez complexe tout ça...je crois que vous devriez sortir tout l'argent du compte conjoint car tôt ou tard il sortira tout. C'est ce qu'une de mes amies a fait, elle a joué tout l'argent de son compte perso et son compte conjoint.

Protégez au moins ce que vous avez déjà (premier conseil). Ensuite ses amis ne l'aident pas s'il continue à lui prêter de l'argent, donc de cette manière il ne reconnaîtra pas qu'il a un réel problème.

2ième conseil, je sais que ça peut paraître difficile à lire mais s'il ne veut pas prendre les moyens (thérapie fermée ou autre) vous devrez penser si vous désirez garder quelqu'un comme ça dans votre vie.

Je ne vous dis pas quoi faire car vous êtes la seule à gérer cette situation et je ne vous juge pas cependant et là, je parle de toutes les addictions possibles (en plus s'il y a violence verbale ou physique) l'entourage doit se mobiliser pour se protéger et surtout avoir droit au bonheur et ne pas vivre constamment dans l'inquiétude d'une rechute quelconque.

voilà j'espère que mon témoignage saura vous guider pour faire les meilleurs choix possibles.

Bon courage !!

---